



## probleme colocataire et loyers

Par **rodolf**, le **08/10/2009** à **11:49**

Bonjour

J ai quitté un appartement en 09/2002 apres avoir donné mon congé au proprietaire pas lettre recommandée AR. Un contrat locapass couvrait la garantie de caution.

J apprends en 2008 que mon colocataire n a jamais payé ses loyers.

On me demande les sommes dues a hauteur de 10.000 euros.

J avais, a l epoque,c'est vrai, omis de prevenir locapass. C est ma seule faute.

Je me suis rendu a l audience a laquelle j etais convoqué le 08/09/2009. Ca semble mal engagé pour moi d autant plus que le colocataire en question est le roi de l insolvabilité!!!

Je ne sais plus quoi faire....